

Le DES de Santé Publique

Réforme du 3^{ième} cycle

P François (Pt du CUESP)

Mai 2017

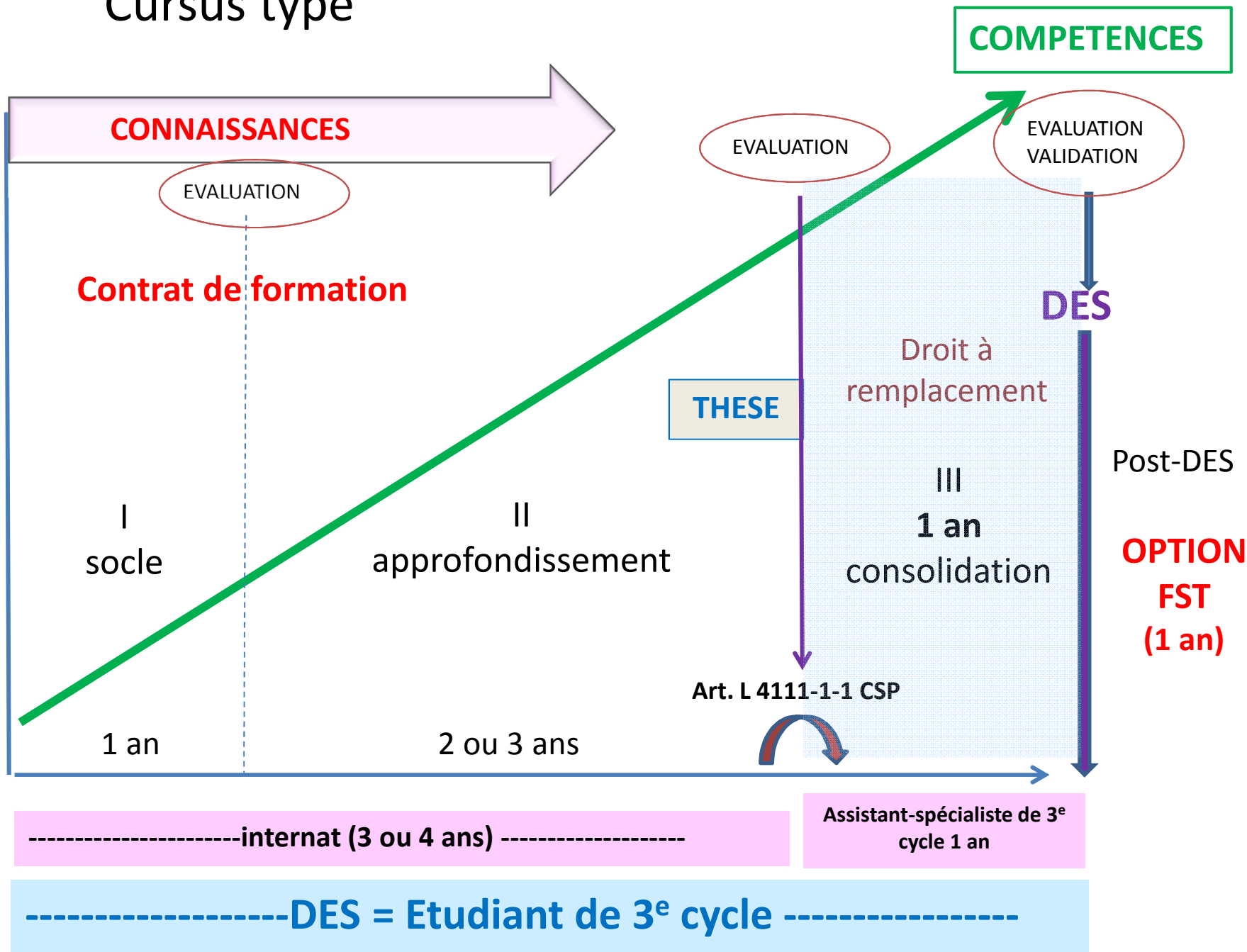
Réforme du 3^{ième} cycle: Grandes lignes

- Refonte des spécialités
 - Création de DES et de coDES (arrêté 25/04/17)
 - Création d'Options et de Formation Spécialisées Transversales (FST)
- Une progression du cursus en 3 phases
 - Socle = 1 an
 - Approfondissement = 2 ans
 - Consolidation = 1 an
 - Sur-spécialité + 1 an (option ou FST)
- Evaluation des internes à chaque phase

Réforme du 3^{ième} cycle: Les textes

- Décret du 25/11/16 : organisation du 3^{ième} cycle
 - Commissions de spécialité et coordinateurs locaux et régionaux
 - Principes généraux du cursus des DES
 - Notions de maquette du DES et de contrat de formation
- Arrêté du 12/04/17 : organisation du 3^{ième} cycle
 - composition des commissions, agrément des stages, évaluation des internes
- Arrêté du 21/04/17 : Les maquettes
 - Liste des DES, Options et FST
 - Maquette du DES de santé publique : page 260-5
- A venir: décret / statut phase de consolidation

Cursus type



Le contrat de formation

Art 13 et 14 de l'arrêté du 12/04/17

- Outil d'évaluation de l'étudiant
- Conclu à la fin de la phase socle
 - Par : Coordonnateur local + étudiant -> Doyen
 - Définit : projet professionnel; objectifs pédagogiques (Connaissances et compétences); sujet de thèse
- Comprend un portfolio (rempli par l'étudiant)
 - Traçabilité de l'acquisition des connaissances et compétences
 - Carnet de stage (avec fiches d'évaluation)

Evaluation

Art 59 de l'arrêté du 12/04/17

- Phases socle, approfondissement et consolidation
 - Validation de chaque phase par commission locale
 - Contrôle des connaissances pour chaque module
 - Compétences évaluées au vu du portfolio
 - Non validation -> réorientation ou semestre supplémentaire.
- Validation du DES par commission régionale
 - Phase de consolidation validée par commission locale
 - Exposé d'un travail personnel au format d'un article

Les enseignements transversaux « universels »

- Pour tous les internes en phase socle
- 30 thèmes définis par la coordination des collèges
 - Dispensés par modules de 2 à 4 h en e-learning
- 2 modules doivent être élaborés par ou avec le CUESP
 - Organisation des soins et communication interprofessionnelle
 - Sécurité du patient

Le DES de Santé Publique

- Durée = 4 ans
- Une Option = administration de la santé
 - Métier de médecin des administrations
 - En partenariat avec EHESP
- 6 FST
 - Addictologie
 - **Hygiène-prévention de l'infection, résistances, vigilances**
 - Pharmacologie médicale / thérapeutique
 - Médecine scolaire
 - Bio-informatique médicale
 - Nutrition appliquée

Phase socle 1 an

- 4 Modules de base en :
 - Biostatistique
 - Épidémiologie et méthodes en recherche clinique
 - Economie de la santé, administration des services de santé, politiques de santé ;
 - Promotion de la santé.
- Stages de niveau 1 (au moins un agréé)
 - Encadrement par enseignant de la spécialité
 - Utilisation des méthodes quantitatives

Phase d'approfondissement 2 ans

- 4 Modules de base en :
 - Informatique biomédicale et e-santé ;
 - Méthodes en Gestion de la qualité, gestion des risques et de la sécurité des soins ;
 - Sciences Humaines et Sociales ;
 - Méthodes en environnement et santé.
- 4 Modules de niveau 2 à choisir parmi 8
- Stages de niveau 2
 - Encadrement par médecin qualifié
 - Profil de poste de niveau 2

Phase de consolidation 1 an

- Statut d'assistant (thèse passée en 3^{ième} année)
- Stages : deux semestres ou un an
 - Profil comportant un projet à réaliser en autonomie.

Option et FST

- Année supplémentaire
- Décision de la commission spécifique de l'option ou de la FST
 - Quota de postes; Prérequis

Les chantiers

- Elaborer les modules de formation de la phase socle en e-learning
 - Bases en épidémiologie et méthodes en rech clin
 - P Auquier, J Labarère, N Agrinier,
 - Bases en biostatistiques
 - B Fallisard ?
 - Bases en économie de la santé, politiques
 - K Chevreul, D Bertrand, B Dervaux
 - Bases en Promotion de la santé
 - P Lombrail, F alla, C Pradier
- Elaborer certains modules d'enseignement transversal
 - Organisation des soins (S Gentille)
 - Sécurité du patient (Ph Michel, P François)
- Lancer l'élaboration des 10 autres modules

Les Chantiers

- Définir les enseignements présentsiels
 - Locaux, régionaux, nationaux
 - Sur le principe de la pédagogie inversée
- Organiser l'option « administration de la santé » avec l'EHESP
- Organiser les FST avec les DES partenaires
 - Hygiène (P Astagneau)
- Elaborer le portfolio – carnet de stage
- Finaliser un dossier type pour agréer les stages

- Mettre en place les commissions locales et régionales de la spécialité.
- Nommer les coordonnateurs locaux et régionaux
- Agréer les stages de niveau 1, 2 et 3